

<https://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article817>

Découpage administratif : des problèmes déjà en 1791.

- Revue N°60 -

Date de mise en ligne : vendredi 27 septembre 2013

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

A l'heure où l'on parle d'intercommunalité, où les 3 communautés de communes ne vont plus en faire qu'une, on peut revenir en arrière pour savoir comment a été créé cet arrondissement de Sainte-Ménéhould.

Concernant la création du département de la Marne, un livre d'histoire et aujourd'hui internet peuvent nous renseigner. C'est à la Révolution Française qu'ont été supprimées les provinces pour laisser place aux départements. Elaboré dès le 7 septembre 1789 par l'abbé Sieyès, le projet sera adopté le 11 novembre par l'assemblée nationale constituante ; le nombre et les limites seront publiés le 26 février 1790. Chacun des départements était divisé en districts, cantons et communes.

Mais pour connaître vraiment comment les limites de la Marne du côté Argonne ont été définies, il faut lire le récit de Buirette (page 533). Le département fut alors divisé en 6 districts, dont celui de Sainte-Ménéhould qui était composé de 84 communes.

Le département aurait dû s'étendre jusqu'à la rivière Aire, du côté de Clermont en Argonne, ce qui aurait été le district de Sainte-Ménéhould, tout en respectant la règle qui voulait que le chef-lieu, en l'occurrence Châlons, puisse être accessible en une journée de cheval. Mais voilà, le sieur Lesure qui s'occupait de l'affaire trouva une forte opposition de la part de Gossin, député de Bar à l'assemblée nationale. Ce dernier avait à cœur que le département de la Meuse comprenne une certaine étendue et ne soit pas trop resserré par le département de la Marne. Gossin l'emporta sur Lesure, homme défini par Buirette comme moins adroit et moins actif que lui. Ce différend, dira notre historien, altéra même quelque peu leur amitié.

La Biesme éternelle limite.

Les limites de la Marne et de la Meuse furent donc fixées par la Biesme, rivière qui avait jadis servi de limite entre l'empire d'Allemagne et le royaume de France, et aussi entre la Champagne et le Clermontois. Par contre, 3 communes du Clermontois seront dans la Marne : Servon, Saint-Thomas et Vienne-le-Château.

Un autre problème allait surgir après la publication des limites des départements : les habitants de Condé et Bouconville, deux villages alors compris dans la Marne, demandèrent que leurs communes soient dans le département des Ardennes. Cette demande fut finalement acceptée et le district de Sainte-Ménéhould compta alors 82 communes.

Etonnant aussi, le district de Sainte-Ménéhould fut alors divisé en neuf cantons : Sainte-Ménéhould, la Neuville au Pont, Vienne-le-Château, Ville sur Tourbe, Sommepy, Auve, Saint-Mard sur le Mont, Passavant et Verrières. Cela peut s'expliquer par l'importante population de l'époque, quand on sait que presque 100 ans plus tard (en 1878), l'arrondissement comptait 29 521 habitants.

A la fin de ce XIX^{ème} siècle, le département de la Marne était divisé en 5 arrondissements, 33 cantons et 661 communes. L'arrondissement de Sainte-Ménéhould comptait alors trois cantons : Sainte-Ménéhould, Dommartin sur Yèvre et Ville sur Tourbe.

Aujourd'hui les départements de la Marne, de la Meuse et des Ardennes se partagent le Pays d'Argonne dont l'unité touristique, au moins, est réalisée. Mais les sieurs Gossin et Lesure ne devaient pas, à l'époque, avoir comme critères le tourisme.